



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**

Séance du 13/05/2024

OBJET : Partenariat inter-communal – participation de la commune de Anse

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Nombre d'exprimés : 26

Date convocation 06/05/2024

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le treize mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Karim MOYENIN OUARTI, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN,

Absents excusés : Alexis VERMOREL, Didier RICHERD, Pascale ANTHOINE

Procurations :

Max DURMARQUE à Luc FERJULE

Marie-Hélène BERNARD à Daniel POMERET

Céline BABUS à Carine RANSEAU

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Lors de la séance du 29 janvier 2024, le projet intercommunal de mutualisation de moyens afin d'organiser un spectacle commun associant les troupes de théâtre amateurs du territoire Beaujolais Pierres Dorées a été présenté à l'assemblée délibérante. Ce projet concerne 8 des 14 troupes de théâtre recensées sur le territoire et aura pour thème « A table ». La représentation aura lieu le 19 octobre 2024 au Domaine des Communes. Au regard des objectifs poursuivis par les communes partenaires à des fins de réalisation d'un spectacle commun et de l'intérêt pour le territoire, il est proposé aux communes de porter conjointement le projet. 16 communes s'investissent pour contribuer au financement de ce projet.

Il est précisé que ce projet inter-communes est porté administrativement par la commune de Morancé, et que les communes partenaires rembourseront leur part à la commune de Morancé.

Le conseil est amené à se prononcer pour approuver le projet de convention inter-communes, et le montant de sa participation prévisionnelle.

039/2024

Envoyé en préfecture le 23/05/2024

Reçu en préfecture le 23/05/2024

Publié le 23/05/2024

ID : 069-216900092-20240513-0402024-DE



LE CONSEIL MUNICIPAL

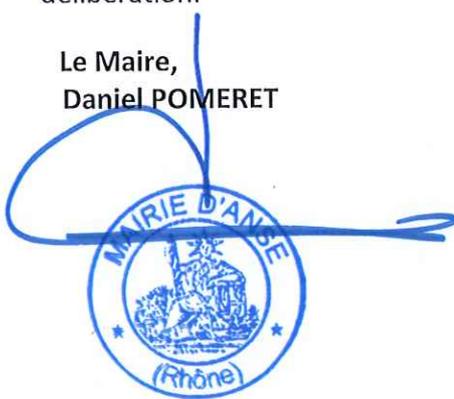
A l'unanimité des votants

1°) **APPROUVE** la convention de partenariat culturel inter-communal telle que présentée

2°) **DIT** que la participation de la commune de Anse sera plafonnée à 500€ et que les crédits sont prévus au budget 2024

3°) **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**Séance du 13/05/2024**OBJET : convention de partenariat intercommunal – plateforme Bip Bop**

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre d'exprimés : 27

Date convocation 06/05/2024

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le treize mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Karim MOYENIN Ouardi, Pascale ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN,

Absents excusés : Alexis VERMOREL, Didier RICHERD

Procurations :

Max DURMARQUE à Luc FERJULE

Marie-Hélène BERNARD à Daniel POMERET

Céline BABUS à Carine RANSEAU

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

La commission sociale de la CCBPD a proposé à toutes les communes du territoire la création d'une plateforme partagée de services pour personnes isolées, avec pour principe de mettre en lien les personnes seules (souvent âgées ou à mobilité réduite) et des habitants de la commune, qui ont envie de rendre service bénévolement (mais sans pour autant se sentir engagés dans une structure associative).

La plateforme Bip Bop a été retenue par la commissions sociale de la CCBPD. Le coût total de la prestation d'accompagnement de Bip Bop est de 10 260€ TTC. La CCBPD propose de prendre à sa charge 5000€, le reste étant réparti entre les communes partenaires selon leur nombre d'habitants. Pour la commune de Anse, le coût représente 1846,80€.

Le conseil municipal doit se prononcer sur l'adhésion à ce dispositif et la participation financière.

Il est précisé que l'engagement est pour une année ; un bilan sera réalisé à l'issue de cette année pour évaluer si la plateforme est adaptée pour la commune de Anse.

040/2024

Envoyé en préfecture le 23/05/2024

Reçu en préfecture le 23/05/2024

Publié le 23/05/2024

ID : 069-216900092-20240513-040_1_2024-DE



LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des votants (une abstention)

1°) **APPROUVE** la convention de partenariat intercommunal pour l'utilisation de la plateforme Bip Bop ainsi que son coût financier pour une année

2°) **DIT** que les crédits sont prévus au budget 2024

3°) **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**

Séance du 13/05/2024

OBJET : Approbation du compte de gestion 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre d'exprimés : 27

Date convocation 06/05/2024

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le treize mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Karim MOYENIN OUARDI, Pascale ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN,

Absents excusés : Alexis VERMOREL, Didier RICHERD

Procurations :

Max DURMARQUE à Luc FERJULE

Marie-Hélène BERNARD à Daniel POMERET

Céline BABUS à Carine RANSEAU

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique que le compte de gestion 2023 est en tout point conforme au compte administratif 2023

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des votants**

1°) INDIQUE que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2023, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

2°) CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

**Le Maire,
Daniel POMERET**

**Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND**





REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**

Séance du 13/05/2024

OBJET : Approbation du compte administratif 2023 et informations sur les ratios du compte administratif 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Nombre d'exprimés : 26

Date convocation 06/05/2024

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le treize mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Karim MOYENIN Ouardi, Pascale ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN,

Absents excusés : Alexis VERMOREL, Didier RICHERD

Procurations :

Max DURMARQUE à Luc FERJULE

Marie-Hélène BERNARD à Daniel POMERET

Céline BABUS à Carine RANSEAU

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Après avoir rappelé à l'assemblée délibérante que le compte administratif retrace les dépenses et recettes réalisées, Monsieur le Maire présente les résultats définitifs du CA 2023 :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	6 331 745,78	5 018 930,84
Recettes	7 047 730,28	4 470 940,76
excédent de clôture année N	715 984,50	- 547 990,08
excédent ou déficit-reporté N-1 pour rappel	3 073 523,54	1 458 631,11
Résultat cumulé de l'exercice (excédent inclus dans RF)	3 789 508,04	910 641,03

Il donne également des informations sur les ratios budgétaires de la commune pour le compte administratif 2023 :

042/2024

Envoyé en préfecture le 23/05/2024

Reçu en préfecture le 23/05/2024

Publié le 23/05/2024

ID : 069-216900092-20240513-0422024-BF



CA 2023	dépenses réelles de fonctionnement/population	728,41	€/hab
	recettes réelles de fonctionnement/population	866,97	€/hab
	recettes fiscales/population	649,25	€/hab
	dotation globale de fonctionnement/population	91,47	€/hab
	dépenses d'équipement/population	553,53	€/hab
	encours de la dette au 31/12/2023/population	882,70	€/hab

Plus aucune question n'étant soulevée, Monsieur le Maire quitte l'assemblée et confie la présidence de séance à Jean-Luc LAFOND, qui après avoir sollicité toute intervention de la part des membres du conseil, a fait procéder au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des votants (moins Monsieur le Maire)

1°) **APPROUVE** le compte administratif 2023

2°) **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**

Séance du 13/05/2024

OBJET : Affectation définitive de résultats 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre d'exprimés : 27

Date convocation 06/05/2024

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le treize mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Karim MOYENIN OUARDI, Pascale ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN,

Absents excusés : Alexis VERMOREL, Didier RICHERD

Procurations :

Max DURMARQUE à Luc FERJULE

Marie-Hélène BERNARD à Daniel POMERET

Céline BABUS à Carine RANSEAU

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Au regard de l'exécution du compte administratif 2023, conforme dans sa version définitive à sa version provisoire, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de confirmer l'affectation provisoire de résultat au budget 2024 votée le 08 avril 2024.

043/2024

Envoyé en préfecture le 23/05/2024

Reçu en préfecture le 23/05/2024

Publié le 23/05/2024

ID : 069-216900092-20240513-0432024-BF



LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des votants

1°) **DECIDE** de l'affectation de résultats 2023 suivante sur le budget 2024 :

Affectation de l'excédent de fonctionnement 3 789 508.04€ :

→ 1068 (RI) : 1 500 000.00 €

→ 002 (RF) : 2 289 508.04 €

Affectation de l'excédent d'investissement 910 641.03€ :

→ 001 (RI) : 910 641.03 €

2°) **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND



REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE D'ANSE**

Séance du 13/05/2024

OBJET : Amortissements – complément délibérations

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre d'exprimés : 27

Date convocation 06/05/2024

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le treize mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaients présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Karim MOYENIN OUARTI, Pascale ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN,

Absents excusés : Alexis VERMOREL, Didier RICHERD

Procurations :

Max DURMARQUE à Luc FERJULE

Marie-Hélène BERNARD à Daniel POMERET

Céline BABUS à Carine RANSEAU

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que les durées d'amortissements de la commune sont définies par le conseil municipal. Suite au passage à la nomenclature en M57, il convient de compléter les délibérations 113/2022 et 136/2023 pour intégrer des articles utilisés en comptabilité pour des biens à amortir et pour lesquels la durée d'amortissement n'est actuellement pas prévue par délibération.

Autres matériel technique	21578	10 ANS
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	21568	10 ANS
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	21735	40 ANS
Autre matériel et outillage de voirie	2175738	10 ANS

044/2024

Envoyé en préfecture le 23/05/2024
Reçu en préfecture le 23/05/2024
Publié le 23/05/2024
ID : 069-216900092-20240513-0442024-DE



Autres immobilisations corporelles	21700	10 ANS
Installations générales, agencements et aménagements divers	2181	15 ANS

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des votants

1°) **APPROUVE** les durées d'amortissement telles que décrites ci-dessus, en complément des délibérations 113/2022 et 136/2023

2°) **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**

Séance du 13/05/2024

OBJET : Acceptation produit des amendes de police 2022 (répartition 2023)

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre d'exprimés : 27

Date convocation 06/05/2024

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le treize mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Karim MOYENIN OUARDI, Pascale ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN,

Absents excusés : Alexis VERMOREL, Didier RICHERD

Procurations :

Max DURMARQUE à Luc FERJULE

Marie-Hélène BERNARD à Daniel POMERET

Céline BABUS à Carine RANSEAU

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Dans le cadre des amendes de police 2022 (répartition 2023), le conseil municipal est sollicité pour préciser que les travaux concernés ont été effectués et accepter le montant de la subvention accordée, à hauteur de 11 500€ HT.

045/2024

Envoyé en préfecture le 23/05/2024

Reçu en préfecture le 23/05/2024

Publié le 23/05/2024

ID : 069-216900092-20240513-0452024-DE



LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des votants

- 1°) **INDIQUE** que les travaux de sécurisation du parking rue Jean Laval ont bien été réalisés
- 2°) **ACCEPTE** la subvention accordée au titre des amendes de police 2022
- 3°) **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'J' followed by a series of loops and a vertical line ending in a horizontal stroke.

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**Séance du 13/05/2024**OBJET : Mise à jour du tableau des effectifs****Nombre de Conseillers en exercice : 29****Nombre de présents : 24****Nombre d'exprimés : 27****Date convocation 06/05/2024**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le treize mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Karim MOYENIN OUARDI, Pascale ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN,

Absents excusés : Alexis VERMOREL, Didier RICHERD

Procurations :

Max DURMARQUE à Luc FERJULE

Marie-Hélène BERNARD à Daniel POMERET

Céline BABUS à Carine RANSEAU

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

En cohérence avec les mouvements de personnel et avancements de grade, après avis favorables des CST (Comités sociaux Territoriaux) des 04 décembre 2023 et 08 avril 2024, le conseil est amené à se prononcer sur les modifications suivantes pour mise à jour du tableau des effectifs :

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à temps complet, à compter du 01/02/2024 (suite avancement de grade)
- Suppression de deux postes d'adjoints techniques, à temps complet, à compter du 01/04/2024 (suite avancement de grades)
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps complet, à compter du 01/04/2024 (suite avancement de grade)

046/2024

Envoyé en préfecture le 23/05/2024

Reçu en préfecture le 23/05/2024

Publié le 23/05/2024

ID : 069-216900092-20240513-0462024-DE

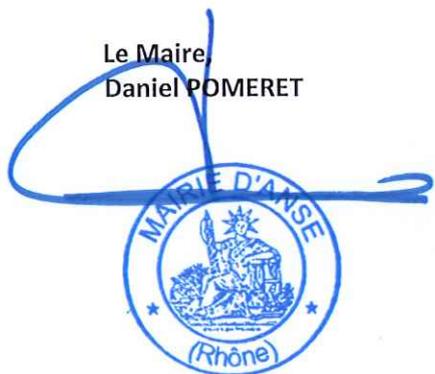


LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des votants

- 1°) **APPROUVE** les suppressions et créations de poste telles que décrites ci-dessus
- 2°) **DIT** que les crédits sont prévus au budget
- 3°) **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire
Daniel POMERET



Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND